



SNC AVIRON LA CIOTAT
Avenue Robert Wilson 13600 LA CIOTAT
Tél : 04 42 71 67 82
Email : base-nautique13@orange.fr
Association loi 1901 à but non lucratif n° 13 S 33

AVANT- PROGRAMME
REGATE DU GOLFE D'AMOUR DE LA
CIOTAT



Lieu : Base Nautique avenue Wilson - 13600 La Ciotat

Date : Dimanche 13 mai 2018

ORDRE ET HORAIRES DES COURSES

REGATE DU GOLFE D'AMOUR

COURSE 1 : 9h30 - 6000m

J16F4X+ : Jeune Femme — Yole à quatre avec barreur Jeune (course qualifiante) Catégorie âge 15-16
J16H4X+ : Jeune Homme - Yole à quatre avec barreur Jeune (course qualifiante) Catégorie âge 15-16
J18F2X : Junior Femme — 2 rameuses en couple (course qualifiante) catégorie 17-18
J18F4X+ : Junior Femme - Yole à quatre avec barreur (course qualifiante) catégorie d'âge 17-18
J18H2X : Junior Homme - 2 rameurs en couple (course qualifiante) catégorie d'âge 17-18
J18H4X+ : Junior Homme - Yole à quatre avec barreur (course qualifiante) catégorie d'âge 17-18

COURSE 2 : 10h30 - 6000m

FSIX : Sénior Femme - 1 rameuse en couple (course qualifiante)
FS2X : Sénior Femme - 2 rameuses en couple (course qualifiante)
FS4X+ : Sénior Femme - Yole à quatre avec barreur (course qualifiante)
VmerF4X+ : Vétéran Femme - 4 rameuses en couple avec barreur (course qualifiante)

COURSE 3 : 11h30- 6000m

HSIX : Sénior Homme - 1 rameur en couple (course qualifiante)
HS2X : Sénior Homme - 2 rameurs en couple (course qualifiante)
HS4X+ : Sénior Homme - Yole à quatre avec barreur (course open) (course qualifiante) VmerH4X+ :
Vétéran Homme - Yole à quatre avec barreur (course qualifiante)

Course 4 : 12h30 - 6000 m

FL02X : -Femme Loisir — Double- (course open)
L02X : Sénior Homme Loisir — Double - (course open)
SM2X : Sénior Mixte - 2 rameurs en couple (course open)
FL04X+ : Vétéran Femme Loisir - Yole à quatre avec barreur (course open)
VSL04X+ : Vétéran Homme Loisir- Yole à quatre avec barreur (course open)
MS4X+ : Sénior Mixte - Yole à quatre avec barreur (course open)

Course 5- 13h30 1950 m

MSHLTA4+ : Handi-Aviron - Yole à quatre avec barreur (course open)

Les horaires des courses pourront être modifiés en raison des conditions météorologiques

Accueil et restauration :

A partir de 7 h — parking accessible pour les remorques
Petit déjeuner gratuit de 7h à 9h30 — buffet payant (sandwichs, salades composées boissons, café et gâteaux) de 11h30 à 15h.

Emargement obligatoire :

De 7H15 à 8H00 au club de la Société Nautique de La Ciotat
Aucun engagement ne sera possible le jour de la régata

Réunion des chefs de bord :

A 8H00 précises à la base nautique

Obligatoire	Uniquement pour les chefs de bord et délégués de club
<u>Parcours</u> ..	6000m et 1950m.
<u>Balisage</u> :	Bouées de contournement
<u>Départs</u> ..	Drapeaux et signalisations sonores
<u>Inscription</u> ..	Engagements des courses qualifiantes et courses loisirs Uniquement par internet (www.avironfrance.fr) avec n° de bateau
<u>Ouverture des engagements</u> .	Lundi 9 avril 2018 à 12h00
<u>Clôture des engagements</u> •	Mercredi 9 mai 2018 à 12h00
<u>Droits d'engagement</u> :	Néant
<u>Indemnités</u> :	Aucune indemnité de déplacement pour les participants.
<u>Licences</u> :	Les concurrents doivent être en règle avec la licence « A » FFA 2018.
<u>Service médical</u> ..	Un service d'assistance médical sera présent sur le site.
<u>Sécurité</u> :	La sécurité en mer sera organisée par la SNC LA CIOTAT.
<u>Rappel</u> ..	Un bout de remorquage, un gilet pour tous les équipiers embarqués sont obligatoires. (barreur compris) Les numéros de bateau de la Fédération.
<u>Plan de navigation</u> ..	Un plan sera remis à chaque délégué lors de la réunion des délégués.
<u>Maillots</u> .	Chaque concurrent devra courir sous les couleurs de sa société.
<u>Matériel</u> ..	Contacteur.
<u>Parking</u> ..	Signalé le jour de la régata..
<u>Hébergement</u> ..	A la charge de chaque association. Office municipal du Tourisme de LA CIOTAT - Tél : 04 42 08 61 32.
<u>Arbitrage</u> •	Régi par le code des régates en mer FFA. L'arbitrage sera assuré par la Ligue PACA aviron. Le code des courses qui s'applique est celui de la FFA pour les courses en mer. Les embarcations doivent être aux normes FFA-Mer et équipées de l'armement complet nécessaire. Des sanctions financières seront appliquées aux clubs en infraction. Elles seront payées à la Ligue PACA aviron (cf. art 22 du code cité)
<u>Récompenses</u>	A 14h30 : Des coupes et des médailles récompenseront les vainqueurs. Récompenses remises par Maurice DNOCERRA (CD 13) et Richard MOLINES (ville de la Ciotat)
<u>Contact</u> :	Marc PALO — Vice-Président de la SNC Aviron — marc.palo@wanadoo.fr

Benoît Hannart — administrateur SNC — 06 07 96 49 06 —
bpmhannart59@gmail.com